

# LA VOIX DU QUARTIER

JANVIER 2004 N°12

## Editorial

L'assemblée générale de votre comité de quartier s'est tenue le 7 décembre. Vous trouverez dans les pages centrales le compte rendu des débats sur les sujets qui préoccupent plus particulièrement notre quartier.

Anne-Marie QUIOT a souhaité, pour des raisons personnelles, passer la main de la présidence. Madame Yvette BOUSQUET lui succède et reste entourée d'une équipe habituée à travailler ensemble pour soulever les questions, avancer des idées, organiser des rencontres...

Mais il n'est pas toujours facile de faire avancer les dossiers, même ceux, qui ont l'assentiment de l'ensemble de la population. Par exemple, le projet de déplacer l'école maternelle sur l'espace Four à Chaux et de créer un centre de vie avec les commerces sur l'espace libéré. Cela aurait permis de ne pas perturber l'école durant les travaux; puis, de donner vie à la place avec le jardinet et son mazet remis à neuf. Des logements, de nouveaux commerces, des emplacements de stationnement auraient pu être créés. Bref, un coin sympa. Une fin de non recevoir de la Mairie. Pourquoi? Nous restons dans l'ignorance, d'autant que sur le plan financier l'opération pouvait être rentable pour le contribuable comme pour les promoteurs.

Autre sujet d'inquiétude. Les réalisations du Plan de protection contre les inondations sont parfois contraire au bon sens et accentuent les risques. C'est le cas du fossé des terres de Rouvière qui accroît les volumes d'eau sur la route d'Uzès. De plus, nous sommes en droit de nous interroger sur la fiabilité des bassins de retenue, en cas de remplissage rapide.

Les membres du Conseil d'administration et des différentes commissions vous invitent à les rejoindre pour poursuivre l'action afin d'améliorer notre propre sécurité, notre propre cadre de vie. Formulons ensemble le vœu, que, en 2004, les élus prennent davantage en considération les propositions de leurs concitoyens réunis dans les associations qui œuvrent dans l'intérêt général.

Bonne et heureuse année.

Anne-Marie QUIOT

Yvette BOUSQUET

### Membres du Bureau :

- ↻ Présidente : Yvette BOUSQUET
- ↻ Vice-Présidents : Anne-Marie QUIOT  
Michel CLEMENT
- ↻ Trésorière : Marie-Hélène COUDERC
- ↻ Trésorier adj. : Armand RINATO
- ↻ Secrétaire : François COMBOT
- ↻ Secrétaire adj. : Brigitte GREPIN

### APPEL A COTISATION (10 Euros)

**ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !**  
Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC  
au 04.66.26.89.94

### Responsables des Commissions :

- |                   |                 |                  |                                 |
|-------------------|-----------------|------------------|---------------------------------|
| - Urbanisme :     | Michel CLEMENT  | - Enseignement : | Marie-Hélène THEROND            |
| - Hydraulique :   | François COMBOT | - Festivités :   | André BONY                      |
| - Environnement : | Armand RINATO   | - Sécurité :     | Jacques PANTEL<br>Pierre BIETTE |

Une cinquantaine de personnes participent à la réunion. Parmi les élus, seules Mmes Ussard et El Baz sont présentes. Mme Péliissier, Mrs Alary, Filippi, Perotti et Finiels se sont excusés. La Présidente, Mme Quiot, et Marie-Hélène Théron (responsable de la commission enseignement), Mr Clément (responsable de la commission d'urbanisme), Mme Bousquet (vice-présidente) et Mr Rinato (responsable environnement) relatent les moments forts de l'activité du comité de quartier en 2003.

- ☞ Visite du quartier (de Calvas aux casernes), par Mr le Maire, entouré d'élus et de responsables municipaux, le 10/03/03. L'attention a été portée sur la circulation (vitesse excessive), le fossé des Terres de Rouvière, l'entonnement du cadereau au Van dyck et ses débordements, le projet de la ZAC du four à chaux.
- ☞ La journée « Gazelle en Garrigue » : le 6 avril, l'association des parents d'élèves et le comité de quartier ont invité les habitants à partager jeux, ateliers et parcours ludiques organisés en Garrigue. Un grand succès ! Malgré le mistral, 500 personnes environ, ont partagé des moments conviviaux. Nous remercions particulièrement Mme Théron et les parents d'élèves à l'origine de cette manifestation, ainsi que toutes les personnes qui ont participé activement à l'organisation. Merci également :
  - à la municipalité qui a mis à disposition matériel et terrain.
  - au conseil général pour la subvention de 153 Euros
  - à toutes les associations et personnalités qui ont animé les ateliers.
- 2<sup>ème</sup> édition prévue courant avril 2004. N'hésitez pas, rejoignez-nous !
- ☞ La ZAC du four à chaux : le 20 juin, visite avec Mr Bonicel, promoteur. Il présente un projet qui ne prévoit que des habitations (villas sur la partie haute et immeubles R+2 et RR+3 sur les autres niveaux). Le comité, fort des résultats de l'enquête menée en 2002, propose la construction d'une école maternelle et la création de bâtiments d'intérêt collectif sur ce site. Mr Bonicel serait prêt à céder 1500 m<sup>2</sup> à cet effet.

Le 4 décembre, rencontre avec Mr Perotti. Il ressort de cette entrevue que l'école maternelle serait « restructurée » sur le site actuel, pour son charme ! L'équipe éducative et les parents d'élèves mécontents de ce choix et de ces arguments comptent proposer un plan alternatif pour une école moderne et fonctionnelle. Jusqu'au votre du Plan Local d'Urbanisme, en février 2004, tout est bloqué.
- ☞ Problèmes hydrauliques : à notre dossier concernant les inondations du 9 septembre 2002, Mme Bachelot nous a répondu le 25 février 2003 exprimant sa sympathie et ... renvoyant les problèmes vers le préfet ! Nous lui avons fait part de nos suggestions : projets plus ambitieux conjuguant circulation automobile et écoulement des eaux, financements globaux, rôles des assureurs. Le fossé des Terres de Rouvière : les services municipaux ont du mal à se faire à l'évidence : accroissement du débit du cadereau d'Uzès sans mettre en charge le bassin de retenue donc accroissement des risques en aval. L'aménagement du site de l'hôpital rue Hoche devrait permettre d'étude hydraulique de ce secteur.
- ☞ Organisation des soins d'urgence dans le quartier : notre demande de création d'un service d'urgence toutes pathologies, aux Franciscaines, sera étudiée lors de la révision du schéma d'organisation des soins, programmé en 2004.
- ☞ La rocade Nord : le tracé affiché semble définitif. Les maisons les plus proches seraient à moins de 200 mètres. Cependant 70 % du tracé sera équipé d'un mur anti-bruit. Cette rocade comportera 3 ronds points : route d'Alès, route d'Uzès, et route de Poulx. Une étude d'impact sera menée en janvier 2004 (durée 6 mois). L'étude topographique devrait durer 3 mois et la fin des travaux est prévue pour 2006. Pour des renseignements complémentaires on peut contacter Mme Bérangé au 04.66.62.63.51 ou 04.66.62.66.31. Le collectif de défense des Garrigues Nord, auquel nous participons, veille à la prise en compte des nuisances (bruit, encombrement de la route d'Uzès, contournement de Courbessac, problèmes hydrauliques). Nous proposons de préserver une zone verte inconstructible entre la rocade et les habitations.
- ☞ Déplacement du feu tricolore actuellement face au jardin, pour être implanté à la hauteur de la pharmacie, coût global de l'opération : 65000 Euros. Cela nous paraît très élevé.
- ☞ Environnement : ayant constaté un fort peuplement en pins (qui augmente les risques d'incendie), Mr Rinato propose une substitution d'essence. En 3 ou 4 ans, des feuillus (chêne, frêne, érable,

micocoulier, sophora) s'installent facilement à l'ombre des résineux. La mairie pourrait fournir des plants aux habitants du quartier. Proposition acceptée à l'unanimité.

↳ Relation avec d'autres assemblées : le comité de quartier participe activement à l'Union des comités de quartier dont nous déplorons l'absence de représentant aujourd'hui.

Notre comité a été présent à toutes les réunions du Conseil de quartier (en place à Nîmes depuis le début de l'année). On y débat des différentes demandes émanant des quartiers. Le Conseil a permis l'aménagement du mazet de la Gazelle : sanitaires, électricité et chauffage (pour 15300 Euros) le rendent utilisable pour diverses permanences.

Le comité de quartier a également participé au colloque « objectif 2010 » sur l'évolution démographique (30000 habitants de + tous les 10 ans) et l'avenir économique de bassin nîmois.

Votre du rapport d'activité à l'unanimité.

Rapport financier par la trésorière Mme Couderc. Elle nous fait remarquer que le solde est en baisse.

Rapport voté avec 1 abstention seulement.

Nous proposons de faire passer la côtisation de 8 à 10 Euros l'année prochaine.

1 voix contre, proposition acceptée.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Membres sortants :

- Mr Tinel, qui ne renouvelle pas sa candidature
- Mrs Blasco, Bonny, Cosson et Mmes Bousquet, Grépin sont réélus à l'unanimité.
- Mr Serre est réélu avec 16 voix contre et 7 abstentions.

Nouveau membre du Bureau :

- Mr Pantel Jacques (absent) élu avec 1 voix contre et 3 abstentions.

La parole est donnée aux habitants. On abordera les sujets suivants :

- ↳ Les sanitaires de l'école maternelle, initialement prévus pour 2 classes, posent des problèmes d'organisation pour 6 classes !
- ↳ Demande d'installation du gaz de ville dans la rue Pitot prolongée.
- ↳ Le local de la maison de quartier est mal chauffé, mal éclairé et peu fonctionnel pour l'ensemble vocal.
- ↳ Malgré le nettoyage des cadreaux des rats ont été signalés. On peut se procurer des boîtes de « mort au rat » au bureau d'hygiène.
- ↳ On remarque une incivilité de plus en plus grande de la part des automobilistes qui stationnent devant le bureau de tabac empêchant les habitants de l'impasse de rentrer chez eux ou de sortir. Le problème est aigu. La présence épisodique de la police n'a rien réglé. Que faire ?
- ↳ On constate de plus en plus de chiens qui aboient... la nuit ! Des décrets existent, il faudrait les faire respecter.

Un apéritif offert par le comité de quartier clôture la réunion vers 12h 30.

## **COMMISSION D'URBANISME**

**Le petit chalet** : les travaux d'aménagement du chalet se situant près de l'école maternelle de la gazelle, dans le jardinet, sont maintenant terminés : un sanitaire, un point d'eau avec évier, l'électricité et chauffage électrique ont été créés. Faisant suite à cette réalisation nous avons demandé que différents Organismes tels que la CAF, les services sociaux, les élus, les impôts puissent à l'occasion assurer une permanence.

**Le four à chaux** : lors de notre visite à Monsieur Perroti, responsable à la mairie de Nîmes pour l'urbanisme, nous avons appris que le permis de construire était gelé jusqu'en février 2004, car le POS (Plan d'Occupation des Sols) devait passer en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le Conseil Municipal devait délibérer sur ce sujet fin février 2004.

**La rocade Nord** : le tracé de la rocade Nord est maintenant défini, il semblerait que les accords avec l'armée soient négociés. La présentation du plan de cet ouvrage a été exposé le jour de l'Assemblée Générale du comité de quartier le 7 décembre dernier. Ce plan est visible pour tout le monde au service du Conseil Général, chez Madame Béranger, 2ème étage dans le bâtiment de la DDE, rue Wéber.      Michel CLEMENT



Quelle est cette agitation subite devant la cité Paul Giran ? Le tout Gazelle s'émeut. Pour commencer, il y a la légion étrangère qui s'installe et monte un immense marabout, deux tables et quelques chaises devant l'entrée. De longues listes sont déposées. Portent-elles les noms de ceux qui vont bivouaquer en bordure de la route d'Uzès ? Sait-on jamais ! La police est là aussi. Pas moins de sept représentants de la force publique pour régler la circulation. Là, ça se corse, sans jeu de mot ! On va aux renseignements : s'agit-il d'une manif, d'une marche de protestation qui se prépare ? Pas du tout ! Nous sommes le vendredi 5 décembre 2003. Nîmes est privée d'eau potable. La station de pompage a rendu l'âme pour cause d'inondations. Tout ce joli monde s'est déployé pour procéder à la distribution du précieux liquide qui nous fait tant défaut. Vite, on s'active pour prendre sa place dans la file. « Donnez-moi votre nom madame, une seule bouteille par personne ! » - « Je suis mariée, j'ai trois enfants » rétorque la dame interloquée. - « Prouvez-le. Ici, pas de resquille ! » Bien sûr, on ronchonnait dans la file : « On nous prend pour des gangsters ! » - On va pas la leur piquer leur flotte. »-« Ils feraient mieux de patrouiller la nuit » - « Qu'ils s'occupent un peu du Cadereau »... J'en passe et des meilleures !

C'était comme ça dans le quartier. Un peu plus bas, vers les Arènes, au seul vu de sa bonne mine, on avait droit au pack de six, le sourire en prime.

Conclusion : l'idée était bonne mais sur le plan pratique on aurait pu mieux faire.

Le Cancaire



Notez dès aujourd'hui que la 2<sup>ème</sup> édition de « **LA GAZELLE EN GARRIGUE** », journée de promenade et découverte dans la garrigue de notre quartier, aura lieu dimanche 25 avril 2004.

Tous les habitants du quartier petits et grands, seul ou en famille, y sont invités, pour le plaisir de la rencontre, de la promenade au printemps, de la découverte...

Au programme : jeux, animations, promenade, pique-nique ... pour s'amuser, se rencontrer, faire connaissance. Expositions, parcours de découverte, ateliers et rencontres animés par des spécialistes de l'environnement pour se documenter, mieux connaître la garrigue, prendre conscience de sa fragilité et de la nécessité de la respecter et de la protéger.

\*\*\*\*\*

**RENCONTRE avec Jean GARRELY, alis Giovanni GARELI, auteur de La font du Rossignol et des Sources du cadereau d'Uzès, vendredi 30 janvier 2004 à 20 h 30, salle de réunion de l'école élémentaire de la Gazelle, 140 route d'Uzès. Renseignements : 04.66.26.35.24.**

**Le bassin versant supérieur du cadereau d'Uzès et l'activité de ses sources : pour mieux connaître et essayer de comprendre les QUESTIONS HYDRAULIQUES (précipitations, ruissellement, activité du réseau et des sources, inondations, pollution, système d'alarme, incidences sur la garrigue...).**

**La font du Rossignol et Les sources du cadereau d'Uzès sont en vente à la « boutique Claudine », 83 route d'Uzès (9 euros l'unité, au bénéfice de l'Association des Parents d'Elèves de la Gazelle, afin de financer les activités des écoles maternelle et élémentaire.**

\*\*\*\*\*

Vous habitez dans le quartier « la Gazelle - route d'Uzès ».

**VOTRE ENFANT EST NE EN 2001 OU 2002, ou vous connaissez des enfants de cet âge.**

**La directrice de l'ECOLE MATERNELLE DE LA GAZELLE VOUS INVITE A LA CONTACTER très rapidement (avant fin janvier) au 04.66.26.85.95.**

Votre pré-inscription permettra de mieux prévoir les effectifs et d'éviter une éventuelle fermeture de classe.